

FICHE 3

Enseignement explicite : pourquoi ? comment ?

Une démarche pédagogique au service
des apprentissages

Conseils aux personnels de direction, IEN,
IA-IPR, directions d'école

Pour l'essentiel, "l'enseignement explicite se caractérise par une série de soutiens ou d'étayages, par lesquels les élèves sont guidés tout au long du processus d'apprentissage, au moyen d'énoncés clairs sur l'objectif et les raisons d'apprendre la nouvelle compétence, d'explications claires et de démonstrations de l'objet à acquérir, ainsi que d'une pratique guidée par des *feed-back* jusqu'à ce qu'une maîtrise autonome soit atteinte."

Archer & Hughes, 2011, p. 1

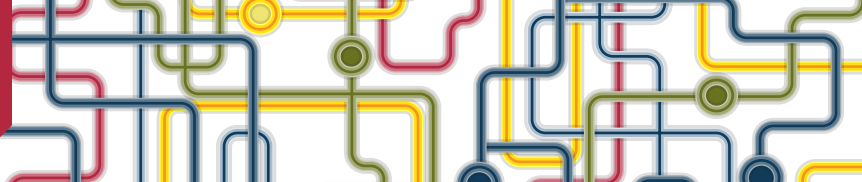
Extrait de l'introduction du rapport du CSEN sur
l'enseignement explicite de juin 2022

Les principes

- L'enseignement explicite est un enseignement structuré dans lequel l'activité de l'enseignant qui est centrale favorise l'engagement des élèves.
- C'est une méthode qui structure les séances en grandes phases clairement identifiées : une démonstration par l'enseignant, une pratique guidée, une pratique indépendante.
- L'enseignement va du simple vers le complexe pour viser la compréhension. Il prône la répétition pour viser la mémorisation à long terme. Cette structuration de l'enseignement laisse la place à l'individualisation.
- L'enseignement explicite permet de contribuer à la réduction des écarts, notamment à partir des résultats des évaluations nationales. Il s'agit de préciser les compétences qui doivent être travaillées avec les élèves, d'objectiver les progrès, de réfléchir aux modalités régulières d'évaluation. L'enseignement explicite est une démarche qui permet plus facilement d'identifier les obstacles rencontrés par les élèves et leurs besoins.

Avantages : sécuriser, donner du sens, engager l'élève et développer l'attention des élèves.

Point de vigilance : sur-étayage (une aide trop soutenue) → l'explication doit être concise et ne pas être dans un enseignement uniquement descendant.



- Différence entre explication et explicitation. Expliquer signifie "faire comprendre" ou "faire connaître" / "Expliciter" a le sens de "formuler nettement" ou de "rendre plus précis".
- L'enseignement explicite constitue une démarche d'apprentissage parmi d'autres. Elle ne s'oppose pas à la démarche d'apprentissage par la recherche. Elle n'est pas non plus une technique par répétition qui ne permettrait pas d'assurer la compréhension.

Gestes professionnels de l'enseignement explicite

Les 7 gestes professionnels fondamentaux pour mettre en œuvre l'enseignement explicite (extrait de "Enseignement explicite : pratiques et stratégies : Quand l'enseignant fait la différence", Bocquillon, Baco, Derobertmasure & Demeuse, 2024).

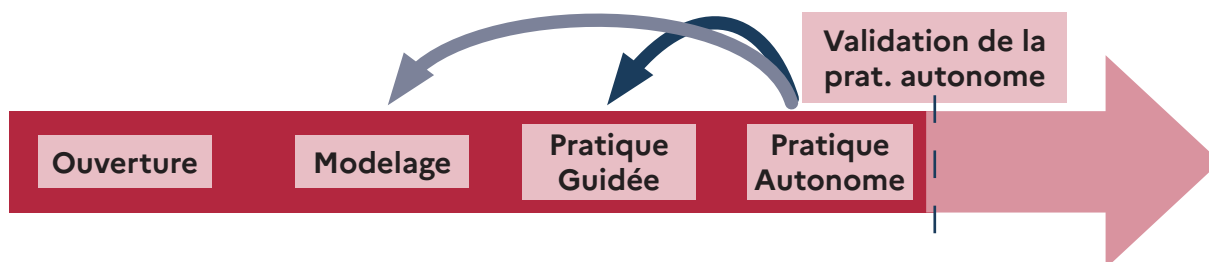
- Présentation d'éléments liés au contenu à enseigner.
- Consignes passées aux élèves.
- Objectivation (de l'action des élèves).
- Étayage/aide.
- Rétroaction vers les élèves.
- Gestion de classe préventive (instauration du climat de classe).
- Gestion de classe corrective (intervention sur climat dégradé).

Les gestes professionnels s'appuient sur 3 fondements essentiels :

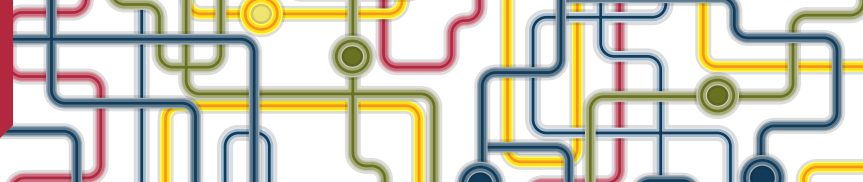
- Distinguer la tâche et les finalités de la tâche pour les élèves (ce qui est à apprendre).
- Expliciter les connaissances à mobiliser, à construire, à retenir, à mémoriser.
- Expliciter les stratégies utilisées ou utilisables avant, pendant ou après leur usage.

L'explicitation peut se faire avant, pendant et en fin de séance d'apprentissage.

Procédure de mise en œuvre



- L'enseignant énonce les objets d'étude, les attendus et prérequis (ouverture).
- Il montre ce qu'il faut savoir faire en décrivant l'ensemble des processus mentaux nécessaires à chaque étape (modelage).
- Les élèves réalisent la tâche avec une aide, pendant que l'enseignant suit leur niveau d'acquisition (pratique guidée).
- Puis les élèves pratiquent seuls (pratique autonome), avec possibilité de revenir sur une ou deux des étapes précédentes en fonction des besoins des élèves.
- Enfin l'enseignant fait une synthèse et présente la poursuite du travail (clôture).



Des exemples de mise en œuvre

Enseignement explicite de la compréhension dans le 1^{er} degré

L'enseignement explicite est applicable et a montré son efficacité dans le cas de tâches complexes, comme comprendre un texte. Il s'agit d'enseigner explicitement les éléments constitutifs de cette tâche. Par exemple, l'enseignant peut expliciter des stratégies pour identifier les difficultés dans la compréhension d'un texte et les inférences nécessaires à la compréhension → voir guide des savoirs fondamentaux sur la compréhension en cours moyen, p. 84.

Afin de permettre aux élèves d'apprendre à construire une représentation mentale de l'activité de lecture à réaliser, il s'agit pour l'enseignant de :

- Analyser et comprendre les demandes de la tâche (consigne, question).
- Définir un objectif de lecture clair.
- Choisir les stratégies appropriées pour atteindre cet objectif.

À terme, l'élève doit être en capacité d'appliquer par lui-même ces opérations mentales (passage de la pratique guidée à la pratique autonome).

Enseignement explicite de l'inférence en lecture

Cette séquence d'apprentissage présentée en annexe suit les principes d'un enseignement explicite, avec une progression structurée de l'apprentissage pour assurer une compréhension profonde et durable en 5 étapes (voir le document en annexe 1).

Enseignement explicite de la résolution de problèmes dans le 2^d degré

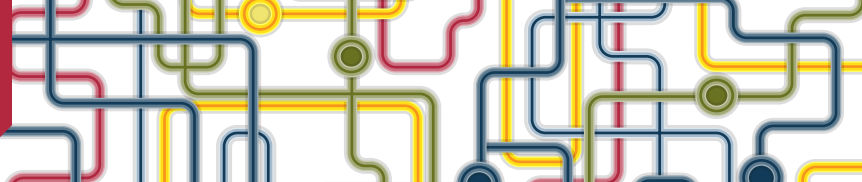
"L'enjeu visé est de permettre aux élèves de gagner en autonomie dans la démarche de résolution de problèmes. En travaillant sur la mobilisation et la reconnaissance des structures et des procédures, les enseignants favorisent le développement chez les élèves d'une capacité à résoudre un problème lorsque toute autonomie leur est laissée, ainsi qu'une aptitude à identifier des classes de problèmes, à transférer des procédures à d'autres situations relevant de la même typologie."

Extrait du guide "La résolution de problèmes en mathématiques au collège".

Un exemple pour travailler les problèmes de suites de nombres et de suites de motifs évolutives en fin de cycle 3 permet d'illustrer la démarche de l'enseignement explicite.

Dans le cadre de l'apprentissage de la résolution de problèmes de suites évolutives de nombres et de motifs, l'enseignement explicite est un moyen d'aider les élèves en leur apprenant à :

- **Chercher - Observer** : comment commence la suite ?
- **Chercher - Identifier une règle** : qu'est-ce qui change et comment ?
- **Communiquer - Verbaliser** : comment l'expliquer avec des mots simples ?
- **Calculer - Appliquer** : comment déterminer le nombre suivant ou à un rang donné ?
- **Représenter - Organiser** : est-ce qu'un tableau peut aider pour organiser les observations par exemple ?
- **Raisonnement - Vérifier** : est-ce que la règle identifiée fonctionne pour les autres étapes ?
- **Modéliser - Abstraire** : est-ce qu'on peut trouver une formule générale ?



Cette approche permet de passer de la simple continuation de suites à la capacité de trouver le nombre d'éléments pour une étape donnée ou la valeur d'un terme de rang éloigné. En 6^e, l'enseignement explicite est une modalité qui peut permettre d'outiller l'élève dans l'identification de la structure d'un motif évolutif afin de le rendre autonome.

Ces étapes constituent une initiation progressive à la pensée algébrique en amenant les élèves à raisonner sur des nombres et leurs relations.

Voir document complet de la séquence en annexe 2 : Séquence : À la découverte des régularités de "suites de motifs et de nombres".

Ressources

Les ressources sont nombreuses. Ce document reprend les principaux éléments permettant de bien comprendre les enjeux et la mise en œuvre d'un enseignement explicite :

- Document de synthèse de la recherche et recommandations produit par le CSEN.
- Vidéo de présentation de l'enseignement explicite avec le concours du CSEN.
- Ouvrage *Enseignement explicite : pratiques et stratégies : Quand l'enseignant fait la différence* (Bocquillon, Baco, Derobertmasure & Demeuse, 2024) avec un cahier de ressources pour l'enseignant téléchargeable.
- Enseigner plus explicitement : l'essentiel en quatre pages par l'IFÉ.
- Boîte à idée du CSEN.
- Livret sur l'enseignement explicite par l'académie de Paris.
- Conférence L'enseignement explicite : définition, enjeux et conditions d'application - Pascal BRESSOUX.

Un exemple d'enseignement explicite en lecture (selon Steve Bissonnette)

La vidéo

Cette séquence d'apprentissage suit les principes d'un enseignement explicite, avec une progression structurée de l'apprentissage pour assurer une compréhension profonde et durable en 5 étapes.

Étape 1 : Ouverture de la séquence

Objectifs d'apprentissage :

1. Comprendre le concept d'inférence : "lire entre les lignes" ou aller au-delà de ce qui est lu.
2. Développer des stratégies de compréhension.

Ancrage dans les nouveaux programmes (cycle 2) : comprendre ce qui est implicite (inférences simples).

Programmes 2025 cycle 2 :

Lire et comprendre seul des textes,
des documents et des images

Objectifs d'apprentissage

- Dégager le sens global d'un texte entendu ou lu de façon autonome.
- Identifier les mots inconnus dans un texte et chercher à leur donner un sens.
- Se repérer dans la chaîne anaphorique (qui relie un nom à sa ou ses reprise(s) pronomi- nale(s) ou à d'autres noms de sens équiva- lent).
- Comprendre ce qui est implicite (infé- rences simples).
- Justifier ses réponses par un retour au texte.
- Lire et comprendre en autonomie un texte narratif, informatif ou prescriptif d'une di- zaine de lignes.

Exemples de réussite

- L'élève est capable de construire une re- présentation mentale au fur et à mesure que se déroule la lecture.
- Il construit la chronologie et identifie les lieux évoqués dans un récit.
- Il repère les informations données dans un texte informatif simple relevant des diffé- rents champs disciplinaires.
- Il commence à s'appuyer sur le contexte pour élucider le sens des mots inconnus.
- Il commence à se poser des questions sur le texte.
- Il est capable de relier sémantiquement : le lion/il/le fauve/le roi de la savane.
- Il identifie dans un texte (récit ou docu- mentaire) les éléments permettant de ré- pondre à des questions du professeur.
- Il est capable de réaliser en autonomie une inférence simple (contexte connu de l'élève). Ex. : "J'ai pris mon parapluie" → Le temps est pluvieux.

- Il cherche à comprendre les émotions des personnages en s'appuyant sur ses expériences personnelles, grâce à un questionnement ouvert du professeur : "À votre avis, pourquoi... ? Qu'en pensez-vous ? Auriez-vous agi comme ce personnage ? Pourquoi ?".
- Il vérifie sa compréhension dans des échanges entre pairs et peut la réviser, le cas échéant, en retournant au texte.

Étape 2 : Modelage

Principe : L'enseignant explicite la démarche et le raisonnement en "mettant un haut-parleur sur sa pensée".

Démarche explicite et stratégique décomposée en 4 étapes :

1. Transformer la question en objectif clair : "Je cherche...".
2. Identifier un indice dans la phrase ou le texte.
3. Activer ses connaissances en lien avec les indices : "À quoi cela me fait-il penser ?".
4. Établir une connexion entre ses connaissances et les indices pour répondre à la question et faire une inférence.

Exemple guidé du professeur (exemple de réussite des programmes 2025) :

Phrase : "Paul sort avec son parapluie". **Question** : Quel temps fait-il dehors ?

Démarche :

1. Transformer la question en objectif clair : je cherche le temps qu'il fait dehors.
2. **Repérer l'indice** : "parapluie".
3. Se demander "À quoi cela me fait-il penser ?". Réponse : à la pluie.
4. **Inférence / Réponse** : Il pleut dehors.

Étape 3 : Pratique guidée / interactions pour guider les élèves

Texte 1 - Lucie Durant a reçu un courrier : "Madame, voici les résultats que votre enfant a obtenus lors de son dernier cours. Il a fait beaucoup d'efforts et de nets progrès dans les exercices sur des tapis au sol et à la poutre d'équilibre. Je suis satisfait de lui."

Question : Qui est l'auteur de cette lettre ?

Démarche explicite :

1. Transformer la question en objectif clair : "Je cherche l'auteur, la personne qui a écrit le courrier."
2. **Repérer les indices** dans le texte :
 - "Madame" : mot employé quand on ne connaît pas bien une personne.
 - "Satisfait" : masculin.

- “Résultats, cours, exercices sur des tapis au sol, poutre d’équilibre” :
3. À quoi cela me fait-il penser ? Réponse : à un professeur et à la gymnastique.
 4. **Inférence / Réponse** : l’auteur est un professeur de gymnastique.

Étape 4 : Pratique autonome / pratique autonome supervisée et régulièrement consolidée

Les élèves réalisent seuls des exercices d’inférence : lire un texte, transformer la question en objectif clair, identifier les indices, activer les connaissances et inférer pour formuler une réponse.

Texte 2 - “Chère Lucie, J’espère que les petits vont bien. Ton père et moi avons hâte de les revoir. Dans sept jours, nous serons de retour d’Espagne et nous les embrasserons. Je m’ennuie de mes petits-enfants. À bientôt. Lila.”

Question : Qui est l’auteur de cette lettre ?

Démarche explicite :

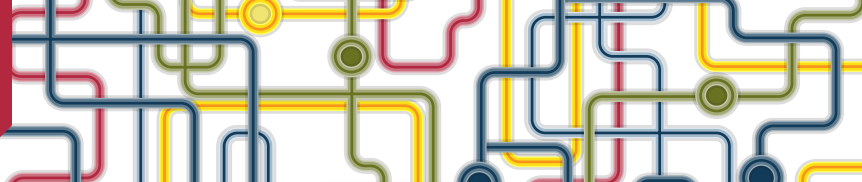
1. Transformer la question en objectif clair : “Je cherche l’auteur, la personne qui a écrit le courrier.”
2. Indices repérés :
 - “Chère” : personne proche.
 - “Ton père et moi” : il s’agit des parents de Lucie.
 - “Petits-enfants” : cela suggère un lien familial fort.
3. À quoi cela me fait-il penser ? Réponse : à une mère et une grand-mère
4. **Inférence / Réponse** : L’auteure est la mère de Lucie et la grand-mère des enfants de ses enfants.

Étape 5 : Clôture de la séquence

Synthèse collective :

- Rappeler les étapes pour faire une inférence.
- Vérifier que les élèves comprennent l’importance des indices et du lien avec les connaissances.

Révisions fréquentes : réintégrer des exercices d’inférence dans des activités ultérieures pour consolider la compétence.



Cette production a été réalisée pendant l'année 2024-2025
document élaboré par le groupe académique des savoirs fondamentaux conduit par la
doyenne des IEN du 1^{er} degré et constitué des doyens des inspecteurs/inspectrices, de
chefs d'établissement, d'IEN 1D, 2D et IA-IPR, de conseillers pédagogiques du 1^{er} degré,
du Sepp.

